

CASTELCULIER
COMPTE-RENDU
REUNION CONSEIL MUNICIPAL
DU 5 MARS 2018

18 PRESENTS : M. GRIMA, Mme BARTHE, M. CAZE, Mme JUTTAUD, M. BONNET,
Mme BATTISTUZZI, M. LARROUMET, Mmes DELPECH, BEDIN, MM.
DAVIGHI, BRULE, LECLERCQ, MILHOUD, Mme PRADAL, M. DOULUT,
Mme GUTIERREZ, M. SABATINO, Mme CAVAL

1 ABSENT : Mme CASTAGNE, excusée

Mme Corinne BARTHE a été élue secrétaire.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu du C.M. du 5 février 2018, préalablement envoyé à l'ensemble du C.M., a été adopté à l'unanimité.

9 – EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 – COMMUNE

Approbation à l'unanimité par le C.M. du Compte de Gestion 2017 dressé par le Comptable.

10 – COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – COMMUNE

Après avoir voté, 17 voix POUR, le C.M. a voté le Compte Administratif 2017

. Excédent de fonctionnement.....	900 995.54 €
. Déficit d'investissement.....	248 791.05 €
Résultat global.....	<u>652 204.49 €</u>

11 – AFFECTATION DES RESULTATS 2017 – COMMUNE

. Résultat (excédent) de la section de fonctionnement...	900 995.54 €
. Résultat (déficit) de la section d'investissement.....	248 791.05 €
. Reste à réaliser en investissement (excédent).....	29 128.00 €
Reste en déficit d'investissement.....	<u>219 663.05 €</u>

Le C.M. décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de l'exercice 2017 de la façon suivante :

. Excédent de fonctionnement.....	900 995.54 €
. Affectation à la section d'investissement.....	219 663.05 €
. Résultat reporté en fonctionnement.....	681 332.49 €

12 – EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 – ATELIER RELAIS

Approbation à l'unanimité par le C.M. du Compte de Gestion 2017 dressé par le Comptable.

.../...

13 – COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – ATELIER RELAIS

Après avoir voté, 17 voix POUR, le C.M. a voté le Compte Administratif 2017

. Excédent de fonctionnement.....	35 513.23 €
. Déficit d'investissement.....	34 582.20 €
	<hr/>
Résultat global.....	931.03 €

14 – AFFECTATION DES RESULTAS 2017 – ATELIER RELAIS

. Résultat (excédent) de la section de fonctionnement..	35 513.23 €
. Résultat (déficit) de la section d'investissement.....	34 582.20 €

Le C.M. décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de l'exercice 2017 de la façon suivante :

. Excédent de fonctionnement.....	35 513.23 €
. Affectation à la section d'investissement.....	34 582.20 €
. Résultat reporté en fonctionnement.....	931.03 €

15 – EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018 – SCENOVISION

Approbation à l'unanimité par le C.M. du Compte de Gestion 2017 dressé par le Comptable.

16 – COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – SCENOVISION

Après avoir voté, 17 voix POUR, le C.M. a voté le Compte Administratif 2017

. Excédent de fonctionnement.....	22 081.87 €
. Déficit d'investissement.....	20 700.00 €
	<hr/>
Résultat global.....	1 381.87 €

17 – AFFECTATION DES RESULTATS 2017 – SCENOVISION

. Résultat (excédent) de la section de fonctionnement....	22 081.87 €
. Résultat (déficit) de la section d'investissement.....	20 700.00 €

Le C.M. décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de l'exercice 2017 de la façon suivante :

. Excédent de fonctionnement.....	22 081.87 €
. Affectation à la section d'investissement.....	20 700.00 €
. Résultat reporté en fonctionnement.....	1 381.87 €

.../...

18 – MISE EN PLACE DE LA VERBALISATION ELECTRONIQUE

A l'unanimité, le C.M. approuve la convention à intervenir avec l'Etat, pour une mise en œuvre de la verbalisation électronique, c'est-à-dire la transmission dématérialisée de l'infraction.

Pour cela, la Commune s'équipera du matériel répondant aux normes de l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI), subventionné à hauteur de 50 % par l'Etat.

19 – RESILIATION AMIABLE ET CONCLUSION D'UN NOUVEAU BAIL COMMERCIAL AVEC LE GROUPE LA POSTE

A l'unanimité, le C.M. accepte la résiliation amiable au 31 mars 2018 du bail commercial conclu avec le Groupe La Poste depuis le 1^{er} janvier 2008 pour le local commercial communal situé au rez de chaussée de la Rés. du Centre d'une superficie de 48.54 m2.

Le C.M. accorde le renouvellement du bail commercial avec la SAS LOCAPOSTE, filiale du Groupe La Poste, avec une prise d'effet au 1^{er} avril 2018.

20 – REMBOURSEMENT AVOIR

Suite au changement de fournisseurs de la cantine scolaire, TRANSGOURMET Aquitaine nous rembourse la somme de 458.56 € pour régularisation.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il s'est déroulé du 18 janvier au 17 février 2018 sur l'ensemble de la Commune avec une très bonne dynamique du coordonnateur et des agents recenseurs. Le résultat du nombre de la population ne sera communiqué qu'en fin d'année par l'INSEE.

ALSH « Arc en Ciel » à LAFOX

Un courrier du Maire de LAFOX indique que la fermeture de l'ALSH « l'Arc en Ciel » est définitivement prononcée.

PLACES DE RUGBY

L'Agglomération d'AGEN a offert 10 places de rugby par match pour les 4 dernières rencontres du SUA devant avoir lieu à AGEN. Ces places sont proposées en priorité aux associations communales puis au personnel communal.

RENOUVELLEMENT BAIL COMMERCIAL DEROGATOIRE entre la Commune et Madame GUTIERREZ Evelyne « La Famille s'Habille » pour un an à compter du 1^{er} avril 2018 selon les mêmes conditions que le bail initial.

.../...

MAISON DE RETRAITE LES CHENES VERTS

L'EHPAD met en place un « pôle ressources de proximité » qui permet de mener des ateliers gratuits aux personnes de plus de 60 ans. Ces ateliers seront animés par une psychologue, psychomotricienne et animatrice, à partir de mars 2018. Seront proposés des ateliers équilibre, mémoire... Une réunion de présentation a été faite par la maison de retraite où la Commune était invitée ainsi que les personnes qui pourraient être intéressées (résidents, club du 3^{ème} âge...).

Le secrétaire de séance,



Corinne BARTHE

Le Maire,



The image shows a circular official seal of the Municipality of Castelnau, Lot-et-Garonne. The seal features a central emblem with a castle and a tree, surrounded by the text 'MAIRIE DE CASTELNAU' at the top and 'Lot-et-Garonne' at the bottom. A large, bold handwritten signature is written over the seal.

Olivier GRIMA